

Au travers de sa démarche environnementale, l'EMBARCADERE DE LA VENISE VERTE s'engage à protéger l'environnement. A cet effet, l'EMBARCADERE DE LA VENISE VERTE s'est fixé 8 principes d'actions dans sa démarche environnementale :

- **REDUIRE L'IMPACT DES DEPLACEMENTS** en proposant des solutions pour encourager les visiteurs à venir et à se déplacer à l'aide de **mobilité douces** comme le train, le vélo ou les transports en commun (via le site internet) et en mettant à disposition un **point réparation** pour les vélos.  
Au moment du recrutement des salariés, la **proximité géographique** est privilégiée afin de réduire l'impact des déplacements. Si elle n'est pas possible, une solution d'hébergement est proposée à proximité immédiate de l'Embarcadere. Les **déplacements à vélo** sont donc favorisés.
- **OPTIMISER LES USAGES ET LES SUPPORTS NUMERIQUES** pour réduire l'impact du numérique grâce à des actions de sobriété, comme **l'éco-conception** de notre site internet et l'achat de produits numériques consommant le moins d'énergie possible, ou de seconde main.
- **RESPECTER L'EGALITE, FACILITER LE DIALOGUE ET LA TRANSMISSION** en mettant en place des mesures permettant de créer un **cadre de travail sain et attractif**. L'Embarcadere fournit une tenue de travail à chaque salarié et encourage la **communication** grâce à sa boîte à idées et aux temps de débriefing quotidiens. L'Embarcadere applique une **égalité de salaires**.
- **MAÎTRISER LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES ET PRODUIRE AUTREMENT** en adoptant des mesures de **sobriété**, en choisissant des éclairages basse consommation et avec détecteurs de présence. L'activité de **batellerie traditionnelle** pratiquée à l'Embarcadere de la Venise Verte est, par définition, peu énergivore.
- **DIMINUER LA DEMANDE EN EAU ET RECUPERER LA RESSOURCE** grâce à l'implantation **d'équipements économes en eau** ( robinets mitigeurs, chasses d'eau double flux) et de promotion de **bonnes pratiques** (affichage de sensibilisation au gaspillage de l'eau et au remplissage de gourdes).
- **REALISER DES ACHATS ECORESPONSABLES** en favorisant les **produits** écolabellisés, naturels, locaux, de seconde vie, et générant peu d'emballages.
- **AGIR POUR REDUIRE ET VALORISER LES DECHETS ET SENSIBILISER AUX BONNES PRATIQUES** en organisant stratégiquement **le tri des déchets** grâce à des bacs de tri avec des panneaux explicatifs et l'invitation à composter les biodéchets.
- **FAVORISER LA BIODIVERSITE ET S'ENGAGER POUR LA PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT** en conservant des espaces pour la **faune et la flore locales** (hôtel à insectes, nichoir, plantations) et en s'engageant dans le **dispositif de replantation** des arbres têtards du Marais Poitevin (en collaboration avec la Fondation du Patrimoine).

L'EMBARCADERE DE LA VENISE VERTE s'engage à mettre en place les mesures nécessaires pour appliquer ces principes afin de réduire l'impact du site et de créer un cadre agréable et sain de visite.



Le 23/04/2025